

Vie municipale

N.1787 - 20 FÉVRIER 2026

RECENSEMENT CITOYEN

Recensement citoyen : une démarche essentielle dès 16 ans

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent **se faire recenser dans les 3 mois suivant leurs 16 ans**. Cette démarche est indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et obtenir les documents nécessaires à l'inscription à des examens comme le bac, le BEP, ou encore à certains concours et au permis de conduire. Sans attestation de recensement ou certificat lié à la JDC, l'inscription peut être refusée. En cas de perte, il est possible de demander une attestation de situation administrative au centre du service national.



CCAS

Aide d'Hiver 2025/2026

Le CCAS renouvelle son aide d'hiver en faveur des personnes habitant sur la commune depuis plus de 3 mois et ayant des ressources modestes.

Cette aide, sous forme de bons alimentaires et bons culture/habillement pour les enfants de moins de 16 ans est liée à un barème de ressources. Les revenus moyens mensuels des trois derniers mois précédant la demande ne doivent pas dépasser les montants suivants :

- ▶ personne seule : 900 €
- ▶ couple : 1 336 €
- ▶ ajouter par enfant à charge : 239 €

Pièces à fournir :

- ▶ Avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024
- ▶ Tout justificatif de ressources (salaires, indemnités journalières, allocations familiales, allocations pôle emploi, bourses, etc...) des 3 derniers mois précédant la demande d'aide. Les demandes sont étudiées par le CCAS **jusqu'au 6 mars**.

Contact :

- ▶ 02 99 78 66 68 - pae@ville-lhermitage.fr

JUSQU'AU 26 FÉVRIER

- ▶ Exposition ACHVB - horaires d'ouverture - Médiathèque.

MARDI 3 MARS

- ▶ Permanence architecte conseil sur RDV - Le Rheu.
Conseil Municipal - 20h - salle Xavier Grall.

DU 5 AU 9 MARS

- ▶ AIB - bourse aux vêtements printemps/été et matériel de puériculture - salles le Vivier et M. Blot.

VENDREDI 6 MARS

- ▶ Vernissage de l'exposition de Sophie Bernard - 18h - Médiathèque.

INITIATIVE CITOYENNE



Connaissez-vous l'opération « pied de mur » ?

La ville de L'Hermitage propose l'opération « Pied de mur », une démarche participative qui permet aux habitants de végétaliser le bas de leur façade (jusqu'à 3 mètres).

Les plantes sont fournies par la commune et l'entretien est assuré par le demandeur, dans le respect d'un cahier des charges (circulation piétonne, choix des végétaux, entretien régulier).

Les projets doivent être validés par les services municipaux avant réalisation.

Pour en savoir plus ou déposer une demande, rendez-vous sur le site internet de la ville (Ma ville > Cadre de vie > Environnement).



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



Durée de conservation des papiers administratifs : ce qu'il faut savoir

Les délais de conservation des documents administratifs dépendent de leur nature (assurances, impôts, santé, banque...). Pour éviter toute mauvaise surprise, il est important de connaître ces durées.

Retrouvez toutes les informations détaillées grâce au simulateur en ligne sur service-public.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Installation d'équipements sportifs

Des tables de tennis de table ont récemment été installées au parc du Lindon et au parc de la Source, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes.

Ces équipements complètent les aménagements existants sur la commune et contribuent à l'accueil du public dans ces espaces de détente et de loisirs. Ils sont accessibles à l'ensemble des usagers, n'hésitez pas à en profiter.

Vie locale

RENNES MÉTROPOLE



Broyage de végétaux dans les communes

Rennes Métropole vous propose des rendez-vous broyage de végétaux : l'occasion de s'informer sur les techniques de jardinage au naturel et de broyer vos végétaux puis vous en servir pour le composteur ou le paillage de votre jardin.

- Végétaux acceptés : tous types de tailles de haies (branches de 1 à 10 cm de diamètre).
- Végétaux refusés : bambou, ronces, tonte de gazon, planches de bois, souches.

Prochains rendez-vous de 9h30 à 12h30 :

- 7 mars à Vezin-le-Coquet, parking du cimetière
- 14 mars à La Chapelle-Thouarault, parking de la salle des Rochers

Le volume de végétaux est limité à 1m²/foyer et par opération. N'oubliez pas vos sacs pour récupérer le broyat !



RENNES MÉTROPOLE

Des solutions pour vos végétaux
metropole.rennes.fr
0 223 622 622



CHÈQUE ÉNERGIE



Dernier délai le 28 février 2026

Les foyers identifiés et éligibles au chèque énergie ont été informés en octobre 2025 (par mail ou SMS) et ont reçu automatiquement leur chèque dès novembre, sans démarche à effectuer.

Si vous pensez remplir les conditions de ressources mais que vous n'avez rien reçu, vous pouvez vérifier votre éligibilité grâce au simulateur disponible sur le site du chèque énergie. En cas d'oubli, vous pouvez déposer une demande en ligne ou par courrier, **jusqu'au 28 février**. Après validation, les chèques sont envoyés progressivement, en général dans le mois suivant l'acceptation de la demande.

- **Attention aux fraudes** : aucun démarchage n'est effectué et vos coordonnées bancaires ne seront jamais demandées.

BAFA



Décroche ton BAFA !

Tu souhaites travailler auprès des enfants ? Passe ton BAFA à partir de 16 ans !

La commune recrute toute l'année des animateurs diplômés du BAFA ou équivalent (mercredis et vacances scolaires).

- **Contact** : 06 08 57 10 32/alsh@ville-lhermitage.fr

AGENDA DES PERMANENCES



Petite enfance : la PMI près de chez vous



La PMI sera présente le **mardi 10 mars**, de 9h à 12h, à l'espace petite enfance (à côté de la mairie). Pour participer, pensez à réserver votre créneau auprès du CDAS au 02 22 93 67 50.

Besoin d'en savoir plus ? Flashez le QR code !

Permanence de l'architecte conseil

Une permanence est assurée pour les habitants de L'Hermitage souhaitant bénéficier d'un conseil sur leur projet (extension, travaux,...). Cette permanence se tient à la mairie de Le Rheu, sur rendez-vous (02 99 60 71 31). Prochaines dates : **3 mars – 7 avril**.

RENNES MÉTROPOLE

Trois dispositifs pour faciliter vos déplacements

STAR propose plusieurs services d'accompagnement pour faciliter l'utilisation des bus et du métro, adaptés aux besoins de chacun :

- Les parcours « découverte » permettent de mieux connaître le réseau STAR et ses outils numériques

(bus, métro, carte KorriGo, site et applications). Ces parcours, gratuits et ouverts à tous, se déroulent en petit groupe avec un accompagnateur.

- ▶ Le service STARmeguide offre un accompagnement personnalisé en bus et en métro pour les personnes âgées, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de déplacement, sous réserve d'éligibilité.
- ▶ Enfin, HandiSTAR est un service de transport à la demande, de porte à porte, destiné aux personnes à mobilité réduite.

Renseignements et inscriptions : 09 70 821 800.

RENNES MÉTROPOLE

4^e édition du printemps citoyen - 18 avril au 30 mai !

Favoriser la citoyenneté, le dialogue et l'engagement de toutes et tous pour un territoire durable et solidaire. Participez à la dynamique collective en organisant des actions et événements dans votre commune autour du thème : « Être citoyennes et citoyens dans la métropole rennaise face aux nécessaires transitions (écologiques, démocratiques, sociales, urbaines, ...) ».

Vous portez un projet citoyen, associatif ou communal, ou organisez un événement sportif ou culturel ouvert à une action citoyenne ? Proposez votre idée en ligne **jusqu'au 1^{er} mars sur le site de la fabrique citoyenne**.

Critères d'intégration à la programmation commune :

- ▶ Encourager l'engagement citoyen
- ▶ Aborder les enjeux de transition et de citoyenneté
- ▶ Des actions gratuites et accessibles

Contact : participationcitoyenne@rennesmetropole.fr



Vie associative

RELAIS DE L'AMITIÉ

Tête de veau

Inscrivez-vous au repas "Tête de veau" (ou plat du jour) qui aura lieu le **31 mars** à Cardroc. Deux bus seront mis à disposition pour s'y rendre. Coût global : 38€/adhérent, 42€/ conjoint non adhérent.

- ▶ **Inscription** : Jacques Briot, trésorier : 06 37 52 80 62

Assemblée générale

Voici la composition du conseil d'administration suite à l'AG du 27 janvier :

Bureau : présidente : Marie Pigeon, vice-présidente : Annick Barentin, trésorier : Jacques Briot, trésorière adjointe : Annick Bidaux, secrétaire : Michèle Beloeil, secrétaire adjoint : Pierre Morel.

Autres membres : Alain Denoual, Pascal Theaud, Marie-Thé Jahier, Annie Maigne, Thérèse Guillore, Alexandre Lemonier, Loïc Bethuel, Yves Ridard et deux nouveaux membres : Guillemette Ruffle et Michel Leray.

Concours de belote - 3 février

Le concours de belote a réuni 58 équipes, permettant de réaliser un bénéfice de 787,64 € qui sera reversé à GEMOUV35 au profit de la Ligue contre le cancer. Merci à l'ensemble des participants.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE BÉNÉVOLAT

Bourse aux vêtements

L'AIB organise sa prochaine bourse aux vêtements printemps/été et matériel de puériculture du **5 au 9 mars** prochain. Elle se déroulera dans les salles du Vivier et Marcel Blot. Ne seront acceptés que des vêtements en parfait état et non démodés.

Chaque déposant a droit à deux listes de 15 articles chacune. Il sera demandé 1,50 € par liste. Nous retiendrons 10% de la vente pour les frais de fonctionnement de l'association.

- ▶ Dépôt : jeudi 5 mars de 14h à 18h et vendredi 6 mars de 9h à 14h.
- ▶ Vente : vendredi 6 mars de 16h à 20h et samedi 7 mars de 9h30 à 13h.
- ▶ Reprise lundi 9 mars de 14h à 17h.

Renseignements complémentaires

- ▶ 06 87 68 28 68
- ▶ aib.lhermitage.stgilles@gmail.com

SORTEZ EN BUS



Parcours découverte - exposition *Entrez dans la danse !*

Jeudi 2 avril à 20h au FRAC Bretagne, Tout public / 2h
Découvrez Lucinda Childs, figure de la danse postmoderne, et son exploration de l'espace par le mouvement. Explorez aussi l'univers de Francesc Ruiz, dont les « comics étendus » prennent forme dans des installations.

Tarif : plein : 3€ / réduit : 2€ (étudiants et - de 30 ans) justificatif : Sortir ! : gratuit. (chèque à l'ordre de Trésor public ou monnaie possible). Réservation **jusqu'au 25 février**.

Tarifs réduits : fournir justificatif (pièce d'identité, demandeurs d'emploi : fournir un justificatif récent).

- ▶ Inscription : sylviane.jamet@gmail.com

Médiathèque

EN CE MOMENT À LA MÉDIATHÈQUE !



Vendredi 6 mars à 18h - vernissage de l'exposition de Sophie Bernard (exposition du 5 au 30 mars) : venez découvrir les gravures sur bois de l'artiste rennaise Sophie Bernard, inspirées des monuments et paysages de Bretagne. Une immersion poétique et artistique à ne pas manquer ! Entrée libre.

Mercredi 11 mars à 10h30 et 11h - *L'Heure des P'tits Lecteurs* : venez écouter les histoires des bénévoles de Lire et Faire Lire. 0-3 ans à 10h30, dès 4 ans à 11h. Sur inscription.

► **Horaires de la Médiathèque durant les vacances scolaires :**

Lundi : 14h – 18h30

Mercredi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 18h30

Vendredi : 14h – 19h

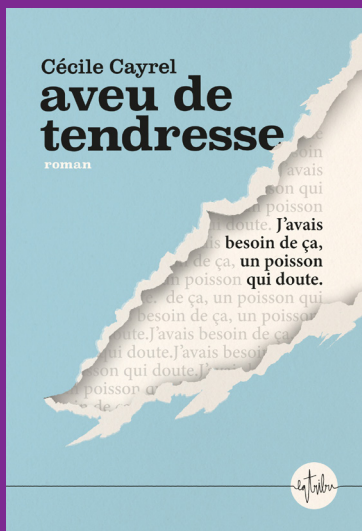
Samedi : 9h30 – 12h30

COUP DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Sélection prix estampille 2026 - *Aveu de tendresse*, Cécile Cayrel, La Tribu, 2025

C'est l'histoire de Samuel, un trentenaire un peu paumé qui, pour rompre avec la solitude, adopte un poisson clown nommé Betty, décision qui le plonge dans une situation totalement inattendue et absurde.

En garde à vue dans une affaire criminelle qu'il tente d'expliquer morceau par morceau à une commissaire sceptique, le roman mêle humour, humanité et réflexions sur la solitude, la vulnérabilité et le besoin de tendresse. Oscillant entre comédie, huis clos et introspection, ce récit étonnant et attachant offre une plongée drôle et touchante dans la vie d'un antihéros hors du commun.



Sports

VTT

DIMANCHE 22 FÉVRIER

Rando à déterminer.

RDV 8h30 au container.

Jeux

Sudoku

	9	5	1	6		8	7	
	3		7			4	1	5
7	4	1		8		6		9
9	2	4	3	5	6		8	1
1		3		7	2	9	6	
8	7	6	9	4	1		3	
3		7		1				6
	6			3	8			
	1		6					8

Numéros utiles



Services d'urgences	
Général	112
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Centre antipoison	02 99 59 22 22
Gendarmerie Pacé	02 99 60 13 14
Services de gardes	
Élus municipaux	06 77 43 86 83
Pharmacie	3237 (0.35€/min)
Dentiste	118 418 ou 15
Kiné respiratoire	02 99 64 12 42

Directrice de la publication : Christelle Daoulas
Conception, réalisation, impression : ville de L'Hermitage.

Pour faire diffuser une information :
hebdo@ville-lhermitage.fr (avant 10h le mardi)